



PICARDIE

Déclaration liminaire au CSAD du département de l'Aisne du vendredi 27 janvier 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CSAD du département de l'Aisne,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour aborder la préparation de la rentrée 2023 dans les collèges et Segpa de l'Aisne.

Cette préparation s'effectue dans une période de grande tension sociale et de mobilisation d'une grande partie des citoyens pour protester contre le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement. De nouveau, le Sgen-CFDT Picardie appellera les personnels de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur à se mobiliser à nouveau contre ce projet de réforme le 31 janvier prochain.

Pour revenir à la préparation de la rentrée et concernant les moyens octroyés (ou repris) à notre académie : la perte de moyens d'enseignement (dans les collèges de l'Aisne - 11ETP en HP et - 2ETP en HSA soit - 13 ETP). Quelle belle entourloupe que cette façon de procéder : si on supprime des postes, la pénurie d'enseignants est bien moins flagrante pour l'opinion publique... mais les personnels de l'Education Nationale ne sont pas dupes et vont devoir absorber la charge de travail supplémentaire. En effet cela nous semble aberrant cette perte de 13 postes alors que déjà il n'y a pas assez de TZR pour absorber les remplacements de nos collègues. Toutes les matières sont touchées même les matières à examens. Trouvez-vous normal par exemple que des parents fassent une pétition pour que leurs enfants obtiennent quelques heures en Visio ou que des AED donnent des cours faute de trouver mieux ? Nous nous inquiétons de la situation et ne comprenons pas la suppression de ces postes.

Dans le second degré, les suppressions d'emplois vont nécessairement se traduire par des transformations d'heures postes en heures supplémentaires d'autant que la baisse des effectifs est peu importante (-0,5%) et qu'elles devraient être mises à profit pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves qui y sont scolarisés plutôt que le contraire comme ce qui est proposé.

Profitions également de cette instance pour attirer votre attention sur le sujet de la Technologie en 6e. Ce sujet arrivé à la hâte manque clairement de définition. Régulièrement les éléments d'application changent ce qui ne permet pas d'avoir une vision claire des futures DHG. Comment établir une DGH claire si les lignes de répartition sont floues ? Encore une annonce qui va générer du stress et qui ne fait qu'accentuer les mauvaises conditions de travail de nos collègues.

Rappelons aussi que tous les services sont touchés car dans les services administratifs, la charge de travail est déjà forte, souvent à la limite du supportable, au point que les risques psychosociaux sont élevés. C'est l'objet aussi de plusieurs courriers de la Fédération des Sgen-CFDT à la DGRH. En outre, ce sont encore, et après plusieurs années de suppressions, 2 ETP en moins pour nos EPLE.

Enfin, dans les filières médicales, sociales et de santé, les besoins d'accompagnement et de suivi des élèves sont importants et les schémas d'emplois des années passées tout comme la difficulté à pourvoir les postes alimentent une perte de sens du travail. Pourtant, les différentes remontées confirment au quotidien qu'il y a urgence à ce que cette situation évolue.

Pour terminer, nous constatons que le tableau est bien noir pour préparer cette rentrée 2023. Il va sans dire que le fonctionnement de l'École, dans le sens le plus noble du terme, est bien mis à mal. Pour le Sgen-CFDT Picardie, celui-ci ne doit pas seulement reposer sur une équation comptable qui conduit aux suppressions annoncées. Ces suppressions vont dégrader les conditions de travail et d'apprentissage de tous les acteurs concernés. Il est absolument nécessaire d'arrêter les suppressions de postes. Au contraire, pour répondre aux exigences de notre Ecole, il faudrait recréer des emplois et pour ce faire revaloriser les rémunérations.